

DUATHLON

FTTRI



CHALLENGE COEF 2026

MOTU UTA - FARE UTE

DÉPART
12H

250M
1 M
250M

DÉPART
12H20

500M
2 M
500M

DÉPART
10H30

2,5 M
9,6 M
1,25 M

DÉPART
9H

5 M
19 M
2,5 M

01
FEV
26



FRÉDÉRIC RIMAUD - QUALIF AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES DE DUATHLON

INFOS ET INSCRIPTIONS : www.tahititriathlon.pf



INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT SUR WWW.TAHITITRIATHLON.PF

L'épreuve est organisée suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTRI) en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Chapitre 1 – Arbitrage de l'épreuve L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide la la réglementation sportive de la FTTRI [cliquez ici pour la lire](#)

Les principales règles applicables sur les épreuves :

- Le port du casque à coque dure (norme CE), parfaitement ajusté, est obligatoire sur la partie cycliste,
- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,
- La cession de dossard est strictement interdites
- Le drafting est autorisé pour les format XS et S (prolongateur interdit)
- Suppression du carton jaune « stop & go ». Désormais, toutes les fautes (hors disqualification) intervenant depuis le départ jusqu'à la fin de la deuxième transition font l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans une zone dédiée appelée « Zone de Pénalité », laquelle est accessible dans les 500 derniers mètres du parcours pédestre. L'athlète sanctionné n'est pas obligatoirement averti verbalement par l'arbitre. L'athlète n'effectuant pas sa (ou ses) pénalité(s) sera automatiquement disqualifié.
 - Procédure :
 1. Affichage du numéro de dossard sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
 2. L'athlète sanctionné se présentera de sa propre initiative dans la zone de pénalité.
 3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'officiel dit « Go », moment auquel l'athlète peut poursuivre l'épreuve.
 4. L'affichage du numéro ou autre identifiant de l'athlète ou de l'équipe (Relais) est effacé une fois la pénalité exécutée.
 5. Un athlète sanctionné peut effectuer sa ou ses pénalités à n'importe quel tour de la course à pied.
 6. La durée de la pénalité du format XS : 5 secondes, S : 10 secondes, M : 15 secondes, L à XXL :30 secondes

Chapitre 2 – CESSION DU DOSSARD

- Il est expressément indiqué que les athlètes participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.
- La cession du dossard est strictement interdite. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.
- En cas d'accident, le cédant et le repreneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.
- Le mandataire de la gestion des inscriptions pour le compte d'un groupe est tenu d'informer les participants du contenu du règlement de la course, de l'interdiction de cession du dossard et pourra éventuellement, en cas d'accident, voir sa responsabilité recherchée.
- Il est strictement interdit de courir sans dossard et tout contrevenant sera éventuellement susceptible d'engager sa responsabilité. L'organisation ne saurait être tenue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

Chapitre 3 – Dispositions Générales

Article 3-1 :

- Le «Duathlon sur route» est organisé par la Fédération Tahitienne de Triathlon, le **dimanche 1er février 2026** à Motu Uta-Fare Ute.
- Les épreuves proposées seront ouverts aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non-licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

Article 3-2 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent..

Article 3-3 : Les épreuves proposées sont ouvertes aux licencié(e)s et non-licencié(e)s* :

- Duathlon 6-8 ans (individuel) -> 250m course à pied, 1km de vélo, 250m course à pied
 - Duathlon 9-11 ans (individuel) -> 500m course à pied, 2km de vélo, 500m course à pied
 - Duathlon XS (individuel) -> 2,5 km course à pied, 9,6km de vélo, 125m course à pied
 - Duathlon S (individuel) -> 5km course à pied, 19,2km de vélo, 250m course à pied
- * Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.
- [Cliquez ici pour télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté](#)
 - [Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté.](#)

** La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).

Article 3-4 : La possession d'un **certificat médical (moins d'un an)** de non contre-indication à la discipline **en compétition est obligatoire** pour les personnes n'ayant pas de licence fédérale « compétition »

CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA
98 716 PIRAE BP 54 64

Chapitre 4 – Programme

Dimanche 1er février 2026 :

A partir de 8h00 : Retrait des dossards pour toutes les épreuves
(fermeture des retraits des dossards 30 minutes avant chaque départ d'une épreuve)

8h15 : Ouverture du parc à vélo pour les épreuves S

(fermeture du parc pendant la transition de l'épreuve S)

8h45 : Fermeture du parc à vélo de les épreuve S

8h50 : Briefing du duathlon S

9h00 : Départ du duathlon S

9h50 : Ouverture du parc à vélo pour les épreuves XS

10h15 : Fermeture du parc à vélo de l'épreuve XS

10h20 : Briefing du duathlon XS

10h30: Départ du duathlon XS

10h40: Ouverture du parc à vélo des épreuves 6/8 ans et 9/11ans

10h50 : Fermeture du parc à vélo des épreuves 6/8 ans et 9/11ans

11h00 : Briefing et reconnaissance des parcours des épreuves 6/8 ans et 9/11ans

11h15 : Départ du duathlon 6/8ans

11h30 : Départ du duathlon 9/11ans

11h45 : Remise des récompenses pour toutes les épreuves

Chapitre 5 - Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : www.tahititriathlon.pf .

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Remboursement à 100 % sous justificatif écrit par une personne compétente 72 heures avant la compétition fédérale.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 29/01/2026 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTRi.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 21/01/2026 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 29/01/2026 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)	Engagement le jour de la compétition
Duathlon 6-8 ans (ind)	1 000 xpf	1 500 xpf	Pas d'engagement le jour de la compétition
Duathlon 9-11 ans (ind)			
Duathlon XS (ind)	2 000 xpf	3 000 xpf	
Duathlon S	3000 xpf	4000 xpf	

CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA

98 716 PIRAE BP 54 64

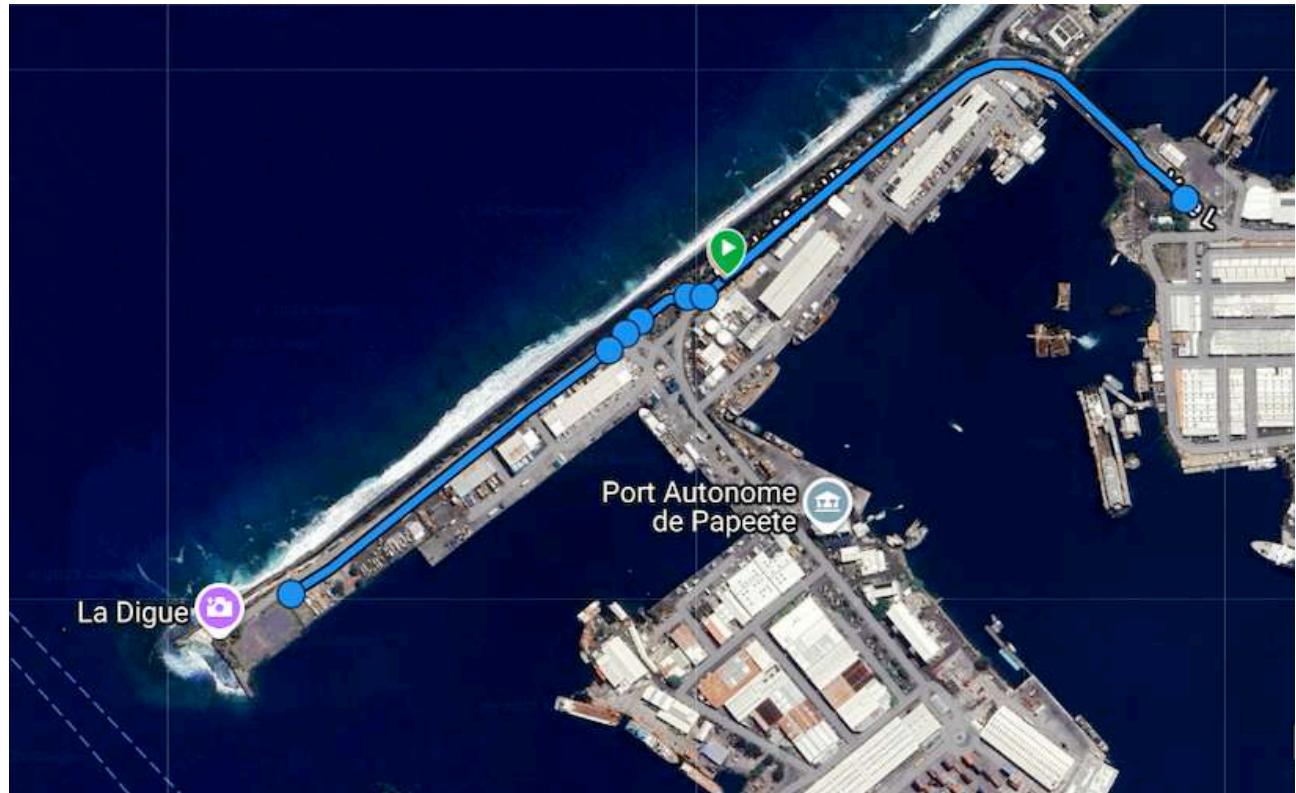
Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)	Engagement le jour de la compétition
Duathlon 6-8 ans (ind)	1 000 xpf	+250xpf de licence journée	
Duathlon 9-11 ans (ind)			
Duathlon XS (ind)	2 000 xpf	+1000xpf de licence journée	
Duathlon S	3000 xpf	4000 xpf	+1000xpf de licence journée

Chapitre 6 - Parcours des épreuves

CAP 1 - XS (1 boucle = 125m) et S (2 boucle = 250m) :



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



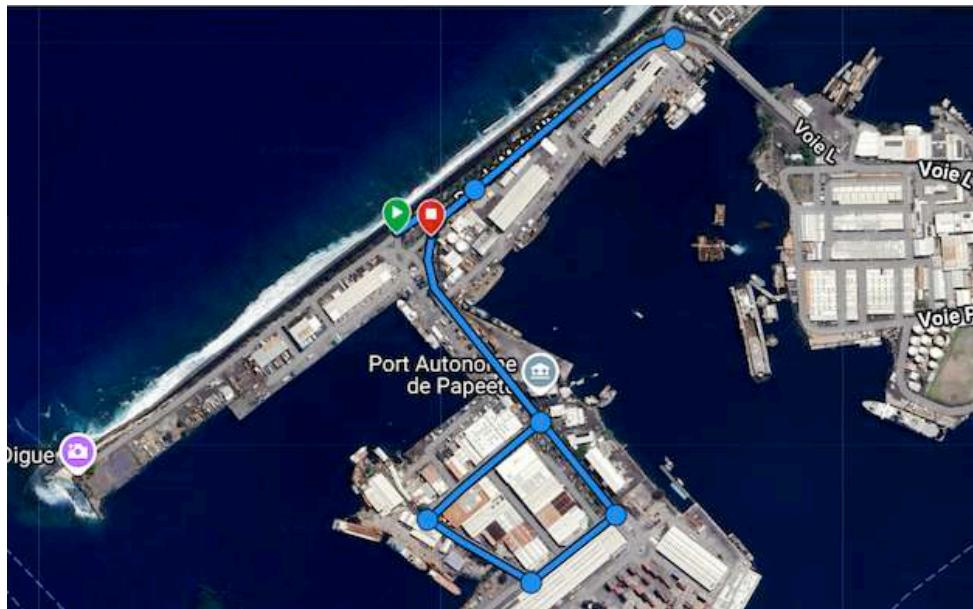
WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA

98 716 PIRAE BP 54 64

VÉLO - XS (4 boucles = 9,6km) et S (8 boucles = 19 km) :



CAP 2 - XS (1 boucle = 125m) et S (2 boucle = 250m) :



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



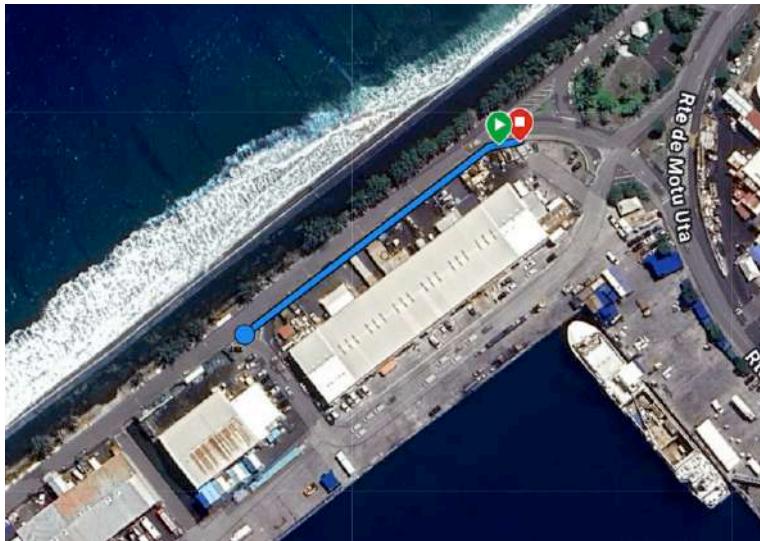
WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

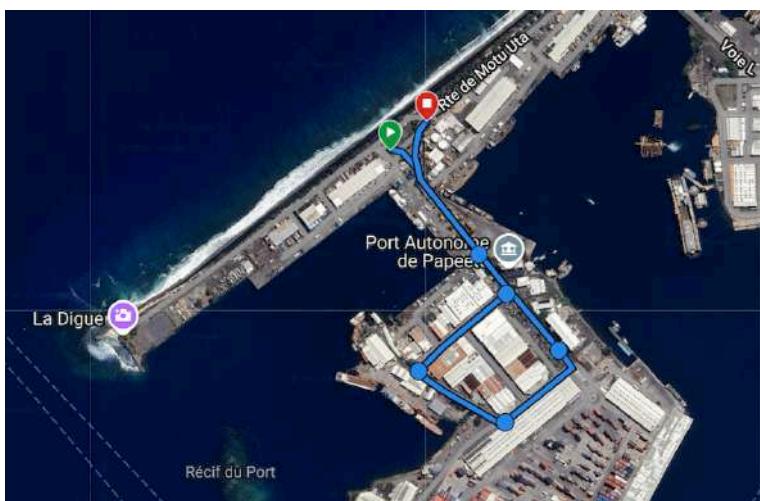
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA

98 716 PIRAE BP 54 64

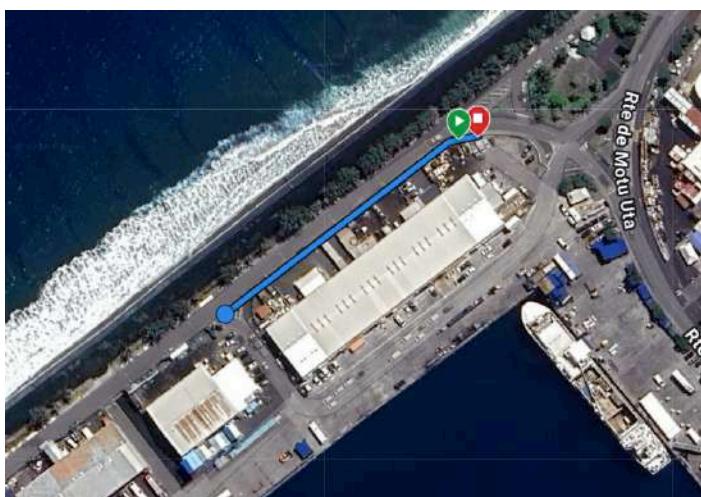
CAP 1 - 6/8 ANS (1 boucle = 250 m) et 9/11 ANS (2 boucle = 500m) :



VÉLO - 6/8 ANS (1 boucle = 1 km) et 9/11 ANS (2 boucle = 2 km) :



CAP 2 - 6/8 ANS (1 boucle = 250 m) et 9/11 ANS (2 boucle = 500m) :



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA

98 716 PIRAE BP 54 64

Chapitre 7 - Classement et récompenses

Courses	Podiums	
Duathlon 6-8 ans	Scratch filles	Scratch garçons
Duathlon 9-11 ans	Scratch filles	Scratch garçons
Duathlon XS	Scratch femmes	Scratch hommes
	Catégorie benjamine	Catégorie benjamine
Duathlon S	Scratch femmes	Scratch hommes
	Catégorie cadette/junior	Catégorie cadet/junior
	Catégorie senior femmes	Catégorie senior hommes
	Catégorie master femmes	Catégorie master hommes

Chapitre 8 - Responsabilité

Les triathlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRi. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

Chapitre 9 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 10 - Droit à l'image

En s'inscrivant, le participant consent à ce que le club organisateur et la Fédération Tahitienne de Triathlon utilise les images (photos et vidéos) sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de diffusions promotionnelles et publicitaires et ce sans limite de temps. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et, lorsque celle-ci y renvoie expressément, au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant.
- Du droit à la portabilité de vos données
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports sur lesquels les images peuvent être diffusées.
- Du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement. Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à fedetahititriathlon@gmail.com.

Consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr

CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA

98 716 PIRAE BP 54 64